

" l'amour et le culte de la glorieuse Mère de Dieu, Nous som-
 " mes inondé d'une joie et d'une satisfaction merveilleuses,
 " non seulement parce que la chose par elle-même est très
 " importante et très féconde en fruits excellents, mais aussi
 " parce qu'elle s'harmonise de la façon la plus suave avec les
 " sentiments intimes de Notre cœur. La piété envers Marie,
 " Nous l'avons reçue dès l'enfance; puis, avec l'âge, elle a
 " grandi activement et s'est affermie en Notre âme : car Nous
 " voyions plus clairement combien était digne d'amour et
 " d'hommages celle que Dieu même aima le premier, et d'une
 " dilection telle qu'il l'éleva au-dessus de toute créature, l'orna
 " des plus magnifiques dons et la choisit pour sa mère. De
 " nombreux et éclatants témoignages de sa bonté et de sa
 " bienfaisance envers Nous, témoignages que Nous ne pouvons
 " Nous rappeler sans la plus profonde reconnaissance et sans
 " que Nos yeux se mouillent de larmes, augmentèrent en
 " Nous cette piété et continuent d'en rendre l'ardeur toujours
 " plus vive. A travers les nombreuses et redoutables vicis-
 " situdes qui sont survenues, toujours elle a été Notre refuge,
 " toujours Nous avons élevé vers elle Nos yeux suppliants ;
 " ayant déposé en son sein toutes Nos espérances et toutes
 " Nos craintes, toutes Nos joies et toutes Nos tristesses, Notre
 " soin assidu a été de la prier de vouloir bien en tout temps
 " se montrer Notre Mère, et d'implorer la faveur de lui témoi-
 " gner en retour les sentiments les plus tendres d'un fils.

" Lorsque Nous avons été appelé à cette Chaire du Bien-
 " heureux Pierre, pour représenter la personne même de Jésus
 " Christ dans son Eglise, Nous avons sollicité encore avec
 " plus d'instances le secours de l'assistance divine par la ma-
 " ternelle intercession de la Bienheureuse Vierge. Notre espé-
 " rance, Nous sentons le besoin de le proclamer, n'a jamais
 " été déçue dans le cours de Notre vie, ni surtout dans le
 " cours de Notre suprême apostolat. Aussi cette même espé-
 " rance Nous porte-t-elle maintenant à demander, sous les
 " mêmes auspices et par la même intervention, des biens plus